



RAPPORT FINANCIER ANNEE 2023

Les comptes annuels de l'exercice 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été approuvés à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2024.

Au cours de cet exercice 2023 les produits d'exploitation ressortent à 740.962 € et les charges d'exploitation à 749.235€. En conséquence, le résultat d'exploitation ressort avec un déficit d'exploitation de 8.273€.

Produits d'exploitation

Les ressources associatives avec les cotisations en baisse et les subventions obtenues en 2023 pour l'aide aux postes s'élèvent à 507.539€.

Les estimations de celles-ci sont atteintes sauf pour le financement de la Région du contrat CAP Asso du fait d'une longue absence sur le poste d'animation du tiers lieu et pour l'accompagnement des salariés du Loir et Cher dans le cadre du BRSA. La subvention FSE pour l'« Accompagnement 2022/2023 des salariés Loirétains » a bien été notifié pour un montant de 86.788€.

Le volume des ventes en 2023 a progressé de 12.4% avec une augmentation du nombre de clients dans nos boutiques mais la vente en ligne n'a toujours pas progressé comme nous le souhaitions.

Les contributions volontaires des bénévoles représentent 119.460 Euros soit 5.7 équivalent temps plein en personnel.

Les salariés mis à disposition et nos interventions de réemploi dans les déchetteries de la CCTVL ont consolidé nos prévisions de recettes.

Charges d'exploitation

- Les charges externes sont conformes à nos prévisions et sont équivalentes à celles de 2022.
- Les impôts et taxes restent toujours importants avec la taxe foncière du bâtiment.
- Les charges de personnel ont été maîtrisées et n'ont pas atteint nos prévisions suite à des difficultés de recrutement au cours de l'année.

Résultats financiers et exceptionnels

Le résultat financier est déficitaire de 682€ (frais de banque et intérêts d'emprunt) et le résultat exceptionnel est excédentaire de 15.511€ dont 12.093€ de remboursement de frais de formation.

En conclusion, le résultat de l'exercice, après affectation des résultats financiers et exceptionnels, est excédentaire de 6.557€.

Les subventions qui nous sont attribuées restent importantes car elles sont l'expression d'une solidarité collective qu'elles soient portées par l'Etat, le Département, la Région et l'Europe. Nous souhaitons également remercier la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour son soutien dans le partenariat avec la continuité des actions que nous proposons dans les 4 déchetteries.

Sans ces financements publics, l'association devra développer d'autres ressources pour continuer à remplir ses missions environnementales et sociales de proximité.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien les approuver.

Proposition d'affectation du résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les comptes font apparaître un excédent de **6.557€**, que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

Danielle COROLEUR, Trésorière.

